

Réunion du groupe thématique

Agriculture, Forêt, Loisirs

Jeudi 23 octobre 2025

Table des matières

Actualités du groupe thématique	1
Bilan des travaux de Scopela.....	1
Label bas carbone tourbières de la FCEN	4
Faire le point sur la nouvelle PAC.....	4
Cartographier les zones humides – Travaux en cours	6
Compte-rendu du GT prairie de septembre	7
Autres Actus	7
Séquences thématiques.....	7
Etangs Piscicoles	8
Forêt.....	9
Tourisme en zones humides	9
Liste des participants	11

Les travaux ont été présidés par Arnaud Delestre, 1^{er} vice-président de Chambres d'agriculture France et Bruno Bessaguet, élu référent sur les sujets agricoles au Forum des Marais Atlantiques (FMA).

Les échanges ont été animés et organisés par Ghislaine Ferrère (MTE/DEB), Mélanie Bordier (FMA) et Silène Levoir Levillain (CDAF)

Actualités du groupe thématique

Bilan des travaux de Scopela

Intervention : Sarah Mihout (coordinatrice) & Lise Kosmala (référente enseignement agricole)

Projet « Mieux articuler la valorisation des végétations diversifiées et la gestion du risque parasitaire en limitant le recours au chimique pour produire en élevage » qui s'inscrit dans l'action 14 du PNMH.

Travaux préparatoires 2023-2026 : étude exploratoire sur le développement de strongles gastro-intestinaux en élevage ovin, en partenariat avec Inrae.

3 thématiques principales dans le projet avec pour chacune production de livrables (fiches techniques, outils techniques, guide) en libre accès sur la page <https://www.paturajuste.fr/parlons-technique/bibliotheque> :

- La maîtrise du risque parasitaire interne au pâturage sur végétations naturelles
- Les interactions alimentaires entre distribué(s) et pâturé(s)
- L'élaboration d'une trame méthodologique pour rédiger des flores fonctionnelles locales

Organisation d'une journée nationale pour partager ces projets en octobre 2025 (Gard, 13-15 octobre).

→ Le FMA organise des journées techniques également pour faire connaître l'outil Pâtur'Ajuste et souligne l'engouement pour le thème.

En octobre 2024, une journée a été organisée sur le territoire du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin où la démarche Pâtur'Ajuste est déployée et animée par un binôme de techniciens du Parc et de la Chambre d'agriculture de Normandie.

Cette journée avait permis de présenter Pâtur'Ajuste et des retours d'expériences d'éleveurs des Hauts-de-France, accompagnés depuis près de 10 ans dans le cadre du PMAZH. L'objectif étant de déployer la démarche sur le territoire, le public était principalement composé de professionnels de structures agricoles ou naturalistes qui interviennent sur le territoire du Parc ou situées dans un environnement proche.

L'accompagnement individuel et collectif des éleveurs du territoire s'inscrit dans le cadre du [programme "Elevage et Marais"](#) mis en œuvre depuis 2019. Celui-ci est toujours assuré en présence des deux techniciens, avec ponctuellement l'expertise d'un conseiller Scopela.

En novembre 2024, Sarah Mihout (Scopela) était intervenue dans le cadre d'une journée technique "élevage et zones humides" organisée dans le Béarn et financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Cette année, Scopela est intervenue dans 3 journées techniques, en collaboration avec le FMA : en avril dans le Perche (72), en juin sur le territoire du PNR de la Forêt d'Orient (10) et en novembre en Anjou (49), sur une commune du PNR Loire Anjou Touraine.

Le programme de ces journées propose, selon le temps imparti et le nombre d'intervenant, une présentation plus ou moins détaillée du réseau et de la démarche Pâtur'Ajuste en plénière et une "mise en application" terrain l'après-midi.

La démarche et les outils proposés interpellent les participants et suscitent de nombreux échanges au cours de la journée. Certaines personnes reprennent ensuite contact avec Scopela ou le FMA pour organiser une formation sur un sujet technique spécifique ou pour présenter en détails la démarche et le réseau au sein de leur structure et aborder les modalités d'accompagnement sur leur territoire.

Présentation de 3 productions phares dont le guide technique d'identification des plantes par leur fonctionnement.

Echanges et remarques :

- Quelle diffusion de l'outil auprès des éleveurs concernés ? → Depuis 3 ans, travail concentré sur la pédagogie et la diffusion, et appropriation auprès des éleveurs et techniciens. Défi de demain, le déploiement au-delà du cercle des initiés.
- Le SNGTV rappelle l'importance de ces travaux de terrain pour la gestion raisonnée du parasitisme.

Présentation du projet de déploiement de la démarche Pâtur'Ajuste

- Axe 1 – Diffuser la démarche auprès des professionnels accompagnant les éleveurs
- Axe 2 – Diffuser la démarche dans l'enseignement

Scopela travaille avec des lycées agricoles depuis 2015. Volonté également de consolider cette expérience avant de se tourner vers l'enseignement supérieur.

- Axe 3 – Amplifier la dynamique du réseau Pâtur'Ajuste

Formalisation de l'appui en distanciel

Echanges et remarques :

- L'OFB rappelle qu'une formation sur l'outil a été ajoutée au catalogue de formation OFB et a eu lieu à Angers en 2025. Cette réussite amène des réflexions sur l'ouverture d'une deuxième session en partenariat avec Resolia. Il est important de montrer que l'OFB et le monde agricole peuvent travailler ensemble.
- ADASEA du Gers intéressée pour travailler avec Scopela dans le cadre de la CAT ZH.
- Est-ce que le réseau chambres d'agriculture participe à la diffusion de ces travaux ? → Quelques conseillers formés à la méthode, pas de stratégie au

national. Formations Resolia à envisager. Lancement d'une formation gestion de prairie en ZH en 2025 qui pourrait évoluer pour intégrer la méthode Pâtur'Ajuste.

Présentation du projet PAQSOL pour aider les agriculteurs à comprendre l'impact de leurs pratiques sur les sols. → OFB propose de faire le lien avec l'association française d'étude des sols notamment Sophie RAOUS (sophie.raous@afes.fr) et Christophe Ducommun (christophe.ducommun@institut-agro.fr).

Label bas carbone tourbières de la FCEN

Intervention : Grégory Bernard

[Thèse de Lise Pinault](#) sur la connaissance des tourbières : 19 000 tourbières en France sur 131 000 ha ce qui représente 164 millions de tonnes de carbone stocké.

La restauration hydraulique permet de retrouver une capacité de stockage proche de celle d'une tourbière intacte. Le LBC calcule la différence d'émission entre le scénario émissif (suivi piézométrique sur 3 ans pour établir le scénario de référence) et le scénario avec restauration.

Le financement des projets de restauration hydraulique pourrait se faire via la mise en vente de crédits carbone (Action 21 du PNMH). → Coût : 30-40 000€/ha pour la restauration. Label permet le financement 40% public et 60% privé.

La méthode a été soumise à consultation publique et examinée par le groupe scientifique et technique du LBC. Pas de modifications majeures, la méthode sera officiellement publiée avant la fin de l'année 2025. Premier projet dans le Jura (Mission Nature, EDF et Bel)

La méthode de label bas carbone appliquée aux marais avec gestion des niveaux d'eau est en projet.

Echanges et remarques :

- Le CNPF alerte sur le fait que l'occupation forestière est présentée comme un facteur de dégradation des tourbières alors que certaines tourbières boisées ont un intérêt et qu'il est souhaitable de les conserver en l'état.
- Le MTE se félicite de la sortie de ce label qu'il a financé.

Faire le point sur la nouvelle PAC

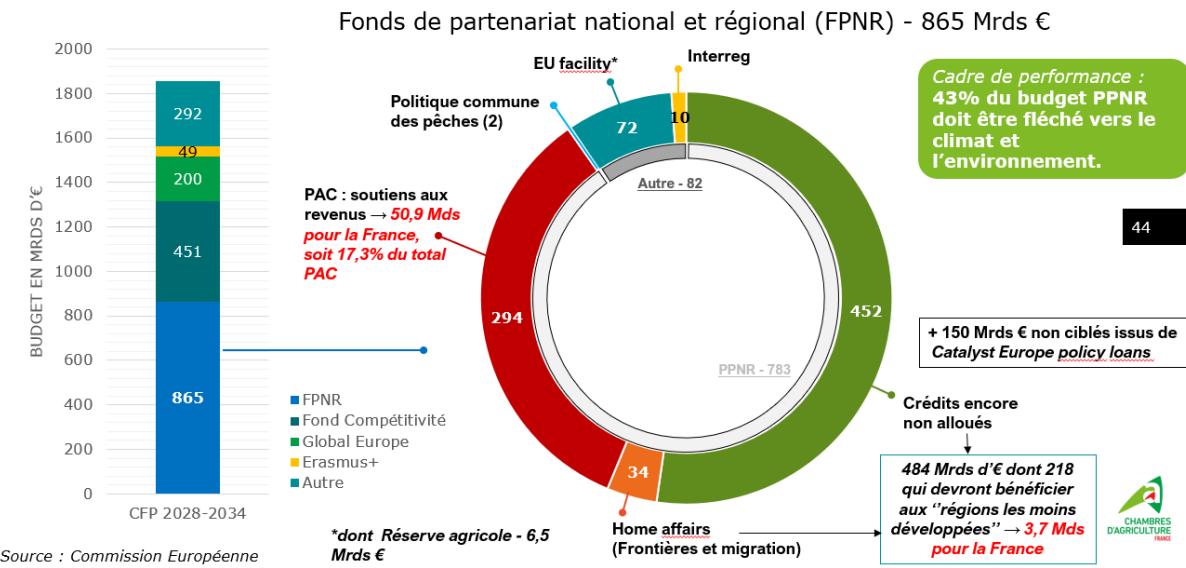
Intervention : Nicolas Kahn – Chambres d'agriculture France

Application de la nouvelle PAC prévue au premier semestre 2028. Proposition de la Commission est très différente des précédentes PAC.

Les nouveautés à retenir :

- Budget en baisse, estimé à -20%
 - Structuration en 2 piliers disparaît : Apparition d'un fonds unique mais dans les faits fonctionnement des financements assez similaire
 - 5 objectifs communs au niveau UE. La Commission proposera des recommandations obligatoires que les Etats membres (EM) devront suivre pour rédiger leur Plan stratégique national (PSN)
 - Disparition des BCAE au profit de conditions fixées nationalement par les EM
 - Introduction de la notion de dégressivité pour l'aide au soutien du revenu à partir de 20 000€
 - Paiement pour contraintes naturelles = même zonage que l'ICHN + ajout de nouvelles zones possibles dans un max de 2% de la surface nationale (critères à venir)
 - Dispositif d'aide à la transition volontaire : projet élaboré par l'agriculteur lui-même (similaire à la MAEC transition)

► Quelle place pour la PAC dans le budget UE ?



Echanges et remarques :

- L'enveloppe associée aux paiements couplés va augmenter, quelles répercussions sur l'élevage ? → Jusqu'ici, travail de convergence des droits paiement de base vers un montant national moyen de 125€. Prochaine PAC : entre 130€ et 140€ en raison du plafonnement et de la variation en fonction de la situation de l'agri. Normalement l'élevage en zone vulnérable sera mieux indemnisé.

- Quel impact sur les questions environnementales dans cette proposition ? → Les MAEC actuelles seront regroupées dans un seul paiement séparé en deux volets. Un cahier des charges national annuel (type PAEC) et un volet plan de transition qui sera proposé par l'agriculteur lui-même.
- Arnaud Delestre rappelle qu'il est encore tôt dans les négociations pour faire des prévisions fidèles sur les futurs paiements.
- Le FMA demande les leviers d'influence possibles pour orienter les crédits non alloués vers l'agriculture ? → Contacter les eurodéputés, interpeller les ministères négociateurs (délégué à l'Europe, agriculture et économie)
- Quand le zonage ICHN sera-t-il révisé ? → Normalement S2 2027 au niveau français
- Comment concilier "plus de marges au niveau national" et "moins de concurrence intracommunautaire" ? → c'est tout l'objet de ces négociations d'équilibrer les aspects communautaires et la distorsion de concurrence
- La baisse de 20% de budget prend-t-elle en compte le fait que l'enveloppe ne couvre pas exactement les mêmes dispositifs par rapport à la PAC précédente ? → les 294 Mrds couvrent les paiements directs qui restent le budget le plus important dans la PAC 21-27, et les mesures principales du 2nd pilier, soit 95% des mesures PAC actuelles. Il faut avoir à l'esprit que l'estimation de la baisse de 20% comprend également l'inflation
- La FPNRF souligne sur les actions agro-environnementales que l'absence de part de budget minimum et 30% de cofinancement, cela n'incite pas les états membres à y consacrer beaucoup de budget
- WWF fait part de ses inquiétudes sur la future architecture environnementale, notamment :
 - Plus de fléchage budgétaire obligatoire des actions agroenvironnementales contrairement à la PAC actuelle
 - Des obligations de cofinancement, dont on connaît les limites dans les débats budgétaires contraints
 - La possibilité de financer les "pratiques protectrices" (ex : BCAE), pouvant être intéressant sur le papier mais avec un risque de mobiliser une part importante du budget pour financer ce qui était auparavant obligatoire

Cartographier les zones humides – Travaux en cours

Intervention : Sébastien Abric – Ministère de la transition écologique / DEB

Cette cartographie ne comporte aucune contrainte réglementaire en elle-même mais elle pourra être utilisée comme porté à connaissance dans le cadre de réglementations (PLUi, police eau, ..).

Passage de la base de données RPDZH à PLUMH en avril 2026 (pilotage OFB et FMA) afin de faciliter les saisies et suivi des inventaires, la bancarisation des données et la mise à disposition de cartes.

Beaucoup de retours d'expérience des usagers de ces inventaires en groupe de travail MH du CNE/CNB. La feuille de route en cours de rédaction propose des actions de clarification méthodologique, accompagnement des bureaux d'étude, centralisation de l'info (PLUMH), réunion d'information locale (concertation par DREAL et DDT).

Echanges et remarques :

- Quand est prévue la concertation locale ? → Avril-mai 2026
- Pôle milieux humides Bourgogne-Franche-Comté : Quelles étapes de vérification des données locales avant intégration dans la base nationale ? Les BD régionales sont-elles vouées à disparaître ? → Travail en cours avec l'OFB sur la fiabilité des données. Projet que la BD nationale prenne le relai des BD locales (baisse des coûts, données fiabilisées).

Compte-rendu du GT prairie de septembre

Intervention : Marc Mangeat – Conservatoire Botanique Nationale de Franche-Comté

Objectifs du séminaire :

- Faire un point sur le contexte et l'état des lieux des actions relatives aux prairies
- Envisager les actions à entreprendre (plan mais aussi en régions)
- Favoriser les échanges au sein du réseau

Cf. présentation sur les programmes et projets de recherches présentés à l'occasion du séminaire.

2026 sera l'année internationale du pastoralisme, il y a des évènements à organiser conjointement.

Autres Actus

Le PLF (projet de loi de finances) 2026 prévoit des modifications sur l'exonération de la TFNB (taxe sur le foncier non bâti) liée aux zones humides, exonération qui concerne des parcelles essentiellement agricoles et forestières. En savoir plus : <https://www.lore.fr/blog/decryptage/plf-2026-decryptage/>, à suivre dans les débats en cours au Parlement.

Séquences thématiques

Les suites à donner :

- Retour des participants sur les trois fiches action envoyées d'ici la fin du mois de novembre

- Groupe de travail spécifique à constituer pour continuer les échanges à minima sur étangs et forêt.

Etangs Piscicoles

Présentation : Pierre Lévisse – Communauté de communes de la Dombes

L'action Etangs piscicoles est une nouvelle action du PNMH 4, les travaux débutent donc tout juste. Un projet de fiche a été envoyé aux structures concernées.

Frédéric Garraud (Etangs de France) : On manque de vision nationale sur la gestion des étangs. Les étangs sont des ZH, mais pas au titre du code de l'environnement. En conséquence, certaines opérations de restauration des ZH ont des effets destructeurs sur les étangs.

Claire-Cécile Garnier (MTE/DEB) : La DEB a fait le choix d'inscrire une action sur les étangs dans le PNMH car conscience que la situation n'est pas binaire. Il y a des choix à faire au cas par cas en fonction de l'impact des étangs sur leur milieu.

Laurent Godé (PNR Lorraine) : Dans la fiche, l'écriture montre l'aspect négatif des étangs, alors que la situation n'est pas homogène. Il faut mettre en avant le rôle positif de certains étangs pour diffuser les bonnes pratiques.

Frédéric Garraud (Etangs de France) : il faut comprendre pourquoi ces étangs ont été créés et s'interroger sur la persistance des problématiques qui ont mené à leur création.

Joel Robin (ISARA) : Le [programme Ponderful](#) travaille sur les services écosystémiques des étangs. La question de l'aménagement des étangs est liée à l'aménagement du territoire et de ce que l'on veut obtenir in fine comme service. Il n'y a pas d'intérêt à une classification nationale et générale.

Anne Tessier (OFB – Pôle ECLA) : pôle de recherche entre OFB, INRAE et université Savoie Mont Blanc, réflexion en cours sur un centre de médiation et d'expertise sur les écosystèmes lacustres. Enquête en cours pour ce centre d'expertise et les remarques sur les étangs piscicoles lui étaient déjà remontées.

Thierry Mougey (FPNRF) : Y a-t-il une approche “une seule santé” intégrée au projet Life Dombes ? → Non, pas abordé directement. Peut-être intéressant de lancer un groupe autour de ce concept à l'avenir.

Forêt

Présentations :

- *Flore Giraud – CNPF : Projet AForAcct*
- *Léa Moreau – PNR du marais Poitevin : Charte de bonnes pratiques de la populiculture en marais Poitevin*

L'action forêt est une nouvelle action du PNMH 4, les travaux débutent donc tout juste. Un projet de fiche a été envoyé aux structures concernées.

Julien Fiquepron (CNPF) : Quelle ambition de la fiche action à un an de la fin du PNMH4 ? Sans financement dédié on perd des territoires qui n'ont pas les moyens d'animation. → Il ne faut pas tenir compte du calendrier du PNMH4 dans la réalisation de ces actions qui pourront se poursuivre jusqu'en 2030 pour se caler sur les travaux de la SNB, et si besoin au-delà.

David Peiffer (ONF) : Quel objectif pour la fiche action ? → Le but de la fiche est de soutenir et développer les bonnes pratiques, notamment en mettant en valeur ce qui est déjà fait, et de limiter les pratiques avec impact négatif.

Frédéric Garraud (Etangs de France) : Projet en cours sur la défense des forêts contre les incendies via le maillage des étangs. L'angle incendie serait intéressant à traiter dans le cadre du PNMH 4. → David P. (ONF) : Attention toutes les masses d'eau ne sont pas utilisables pour lutte contre les incendies, mais elles rendent les forêts moins sensibles aux incendies.

Pierre Caessteker (OFB) : Sujet à travailler sur le partage d'informations concernant les feux zombies de tourbière. Il y a une double entrée incendie et plan de gestion forestier car la localisation des feux est très complexe en forêt.

Lionel Viard (CDAF) : Il faut prendre en compte les dynamiques forestières, certaines zones deviennent forestières et les propriétaires deviennent propriétaires forestiers sans expérience de gestion. Il serait intéressant de contacter le plan sol forestier.

Anne-Chloé Garesse (DGPE – Forêt) : Il ne faut pas hésiter à contacter le comité spécialisé forêt et bois sur ces sujets et pour y faire une éventuelle présentation.

Lionel Viard (CDAF) : Intéressant d'intégrer financeurs de PSE pour présenter les financements existants (AE, régions).

Tourisme en zones humides

Présentation : Denis Berlemon – Ramsar France

La fréquentation des lieux d'accueil du public en ZH est en augmentation.

Julien Fiquepron (CNPF) : Alerte sur la destruction des MH par les activités motorisées en forêt notamment. → OFB : La gendarmerie est en train de monter en compétence sur le sujet¹.

David Peiffer (ONF) : Constat d'un boom post-covid des pratiques et sports de nature (+25%) et hausse en continu. Emergence des applications avec trace connectée empêchant la maîtrise des circuits parcourus. Attitude des fédérations pas compatible avec la réduction du nombre de licenciés car c'est sur cela que repose leur modèle économique.

Frédéric Garraud (Etangs de France) : La baignade dans les étangs est une source de revenu non négligeable des communes. Mais avec le CC, de plus en plus de cyanobactéries. Proposition de travailler sur ce sujet pour permettre aux lieux de baignade de rester ouverts. Pays-Bas, Espagne, Suède sont en avance sur ces phénomènes.

Sophie Bagagem (FMA) : Participation au séminaire sport et biodiversité 2024. La JMZH est l'occasion de rapprocher deux mondes qui se connaissent mal. Ils vont inviter les fédérations sportives et les acteurs du sport (Decathlon) à cette occasion.

Léa Masserey (OFB) : Fédérations de football intéressées de mettre en place des actions à destination des licenciés si c'est dans le cadre de séquences nationales précises. La JMZH est donc idéale pour les mobiliser.

¹ OCLAESP : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/notre-institution/notre-organisation/l-office-central-de-...>

Commandement CESAN : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/notre-institution/notre-organisation/le-commandement-pour...>

Liste des participants

Les personnes membres permanent du GTh AFL sont indiquées **en gras** dans la liste.

Nombre de participants total sur la journée : 52

Nom	Prénom	Structure	Matin	Après-midi
ABRIC	Sébastien	MTE/DEB	X	
BACHELIER	Paul-François	AFPPE		X
BAGAGEM	Sophie	FMA	X	X
BARBIER BOURGEOIS	Anne	SNGTV	X	
BASTIN	Clément	CEN Bourgogne - Pôle Milieux Humides BFC	X	X
BECIU	Brigitte	FNAB	X	
BERLEMONT	Denis	Ramsar France		X
BERNARD	Grégory	Fédération des CEN	X	
BESSAGUET	Bruno	FMA	X	X
BLANC-DALODIERE	Isabelle	Chasseurs de France		X
BOILLET	Juliette	CDAF		X
BORDIER	Mélanie	FMA	X	X
BRAY	Laurine	Agence de l'eau Artois Picardie	X	
CAESSTEKER	Pierre	OFB	X	X
CLEMENT	François	RNN Chérine		X
COIC	Bastien	Ramsar France	X	
DIEBOLT	Clara	AC3A		X
ERNOU	Frédéric	CDAF	X	
FERRERE	Ghislaine	MTE/DEB	X	X
FIQUEPRON	Julien	CNPF	X	X
GARESSE	Anne-Chloé	MASA/BGED		X
GARNIER	Claire-Cécile	MTE/DEB		X
GARRAUD	Frederic	Etangs de France		X
GIRAUD	Flore	CNPF		X
GODE	Laurent	PNR Lorraine	X	X
GUYARD	Suzanne	Fédération des CEN	X	X
KAHN	Nicolas	CDAF	X	
KOSMALA	Lise	Scopela	X	
LE GROS	Stéphane	Chasseurs de France	X	
LEMOUZY	Claire	ADASEA 32	X	X
LEVISSE	Pierre	Communauté de commune de la Dombes		X
LEVOIR LEVILLAIN	Silène	CDAF		X
LONGA	Stéphanie	Conservatoire du Littoral	X	X
MALIK	Chloé	Fédération des CEN	X	X
MANGEAT	Marc	CBN Franche-Comté	X	
MARECHAL	Xavier	Etangs de France	X	X
MEUNIER	Blandine	MTE/DEB		X
MIHOUT	Sarah	Scopela	X	
MOESCH	Florence	FPNRF	X	

MOREAU	Léa	PNR Marais Poitevin		X
MOUGEY	Thierry	FPNRF	X	X
N'DIAYE	Morane	MTE/DEB	X	
PEIFFER	David	ONF	X	X
ROBIN	Joel	ISARA		X
SOULET	Maé	FPNRF		X
TARDIVON	Sophie	MASA/BESEC	X	X
TESSIER	Anne	OFB (Pôle ECLA)		X
TYBURCE	Léo	WWF	X	
VENDE	Raphael	WWF	X	X
VERDIER-BREMAUD	Ethel	MTE/DEB		X
VIARD	Lionel	CDAF		X
			32	36